

D + (E Douet)



Région

PAYS DE LA LOIRE

Le Président

Monsieur Antoine COUKA
Directeur de l'Agence régionale
Pays de la Loire de l'Office National
des Forêts
46 place de la Paix
BP 721
72013 LE MANS Cedex 2

DEn/JA/ED/ED/2012/11/20177

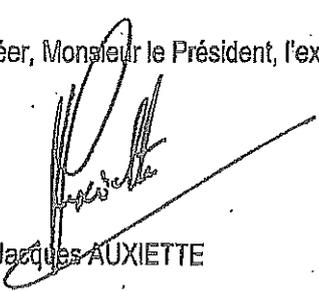
Nantes, le 27 NOV. 2012

Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission permanente a décidé, lors de sa réunion du 19 novembre 2012, d'approuver le projet d'aménagement forestier 2012-2025 des propriétés forestières régionales situées sur les communes de Saffré, Plessé, Montreuil-le-Henri et Villaines-sous-Lucé.

Dans ce cadre et pour votre information, je vous adresse, ci-joints, les baux de chasse concernant ces propriétés forestières régionales.

En espérant que cette décision corresponde à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Jacques AUXIETTE

P.J.:4

